



Concours de recrutement des personnels de direction de 1^{ère} et de 2^{ème} classes (CRPD C1 et C2) – session 2017

GUIDE À DESTINATION DU CANDIDAT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE PRÉSENTATION

- Ce guide d'aide ne se substitue pas aux conseils donnés dans les rapports des jurys disponibles sur : www.education.gouv.fr/siac4
- L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de ne pas attendre la publication des résultats d'admissibilité pour préparer le dossier de présentation à établir en vue de l'épreuve orale d'admission et il leur est recommandé d'en conserver une copie avant tout envoi ;
- Le dossier de présentation dûment complété, devra être envoyé, **uniquement par les candidats déclarés admissibles**, obligatoirement par voie postale, en recommandé simple, au plus tard le :

vendredi 17 mars 2017 minuit, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Bureau DGRH E1-3 – Dossier CRPD (préciser : C1 ou C2)
72 rue REGNAULT
75 243 PARIS CEDEX 13**

***Lire très attentivement l'ensemble du guide
avant de commencer la constitution de votre dossier de
présentation***

Textes de référence :

- Décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale ;
- Arrêté du 21 août 2006 modifié fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale ;
- Arrêté du 27 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours pour le recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale.

Calendrier prévisionnel :

- Inscriptions aux concours sur www.education.gouv.fr/siac4 : du jeudi 8 septembre 2016, à partir de 12 heures, au jeudi 13 octobre 2016, 17 heures, heure de Paris ;
- Envoi des pièces justificatives au service en charge de votre inscription : au plus tard le vendredi 4 novembre 2016 ;
- Epreuve écrite d'admissibilité : mercredi 18 janvier 2017 ;
- Publication des résultats d'admissibilité (<http://www.publignetde.education.fr>) : mars 2017 ;
- **Date limite d'envoi du dossier de présentation : au plus tard le vendredi 17 mars 2017 minuit ;**
- Epreuve orale d'admission : à compter du 3 avril 2017 (se référer à la date qui figurera sur votre convocation individuelle) ;
- Publication des résultats d'admission (<http://www.publignetde.education.fr>) : avril 2017.



Informations et conseils importants :

- Aucun dossier de présentation n'est adressé par votre service académique d'inscription. Le dossier de présentation est disponible en téléchargement sur www.education.gouv.fr/siac4, à compter du jeudi 8 septembre 2016, date d'ouverture des inscriptions aux concours ;
- Elaborer votre dossier de présentation fait partie de l'épreuve orale d'admission du concours et demande un travail important, avec notamment une réflexion personnelle sur l'ensemble de votre carrière : vous veillerez donc à ne pas attendre la publication des résultats d'admissibilité pour préparer votre dossier ;
- Seuls les candidats déclarés admissibles doivent retourner le dossier de présentation. Par conséquent, dès publication des résultats et en cas d'admissibilité, vous devrez retourner votre dossier de présentation complété, au plus tard à la date et l'adresse indiquées en 1^{ère} page de ce guide. L'absence de dossier de présentation ou sa transmission après le 17 mars 2017 entraînera l'élimination du candidat. Aucune pièce complémentaire au dossier de présentation transmise par le candidat après cette même date ne sera prise en compte ;

- Votre dossier devra être soit dactylographié, soit complété de façon manuscrite (attention : le CV, le rapport d'activités et la lettre de motivation doivent être dactylographiés dans tous les cas). Il convient de respecter impérativement le format des pages et des tableaux et de ne compléter que les cases ou espaces prévus à cet effet ;
- Votre dossier devra être *agrafé ou relié*, en veillant à **NE PAS AGRAFER AU DOSSIER** l'accusé de réception accompagné d'une enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse.

Votre identité

Remplir tous les espaces prévus à cet effet, avec signature obligatoire.

Académie d'inscription : inscrivez le nom de l'académie de votre résidence administrative en toutes lettres. Pour les candidats du SIEC, spécifiez l'académie d'origine : Paris, Créteil ou Versailles.

Nom de famille = nom de naissance (en majuscules).

Photo d'identité : mentionnez vos nom(s), prénom(s) au dos et l'agrafer.

L'adresse, les numéros de téléphone et les adresses électroniques communiqués doivent permettre de contacter les candidats pendant toute la durée de la session.

Corps actuel : en toutes lettres et précisez le grade (ex : professeur agrégé de classe normale).

Discipline/fonction exercée actuellement : précisez la fonction exacte

(ex : enseignant de lettres modernes, enseignant de mathématiques, faisant-fonction, etc.).

Vos diplômes ou titres obtenus, ainsi que les éventuelles certifications obtenues

A inscrire du plus récent au plus ancien.

Votre curriculum vitae

Votre curriculum vitae doit être dactylographié et ne pas dépasser 2 pages.

La police de caractères utilisée doit être Arial taille 11 ou Times New Roman taille 12.

Votre rapport d'activité

Vous indiquez, **en trois pages dactylographiées maximum**, les éléments décrivant votre activité professionnelle et faisant état des indications sur la part prise, notamment :

- dans les activités d'une équipe pédagogique, disciplinaire ou pluridisciplinaire ;
- dans des expériences ou des recherches pédagogiques ;
- dans des sessions de formation, comme formateur ou comme stagiaire ;

- dans le fonctionnement du centre de documentation et d'information (CDI), des clubs, du foyer socio-éducatif ou de la maison des lycéens, plus généralement dans la vie collective de l'établissement ;
- dans l'organisation des relations avec les parents d'élèves ;
- dans toute forme de la vie associative ou toute autre activité professionnelle dans le secteur public ou privé.

Votre lettre de motivation

Limitée à 2 pages dactylographiées maximum en police de caractères Arial taille 11 ou Times New Roman taille 12.

Vos deux dernières appréciations et évaluations

Ces deux appréciations et évaluations, dont vous avez fait l'objet, peuvent être de nature différente : évaluation pédagogique, notice individuelle de notation administrative, compte rendu d'entretien professionnel, etc.

En aucun cas, vous ne devez joindre de lettres de recommandation et / ou d'avis d'un supérieur hiérarchique.

Accusé de réception du dossier de présentation

Vous prendrez soin de renseigner préalablement ce document, qui vous sera retourné par le ministère afin de confirmer la réception de votre dossier de présentation.

Y joindre une enveloppe libellée à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur (pour 20 grammes maximum).

Ne pas agraffer ou relier l'accusé de réception et l'enveloppe au reste du dossier.

Mémo avant d'envoyer votre dossier de présentation :

- je vérifie que mon dossier est complet
- je numérote chaque page du dossier
- je complète l'accusé de réception et je joins une enveloppe timbrée à mes nom et adresse
- j'agrafe ou je relie l'ensemble de mon dossier (à l'exception de l'accusé de réception et de l'enveloppe timbrée)
- j'adresse mon dossier, l'accusé de réception et l'enveloppe timbrée, en recommandé simple, au plus tard le 17 mars 2017, à l'adresse suivante :

**Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Bureau DGRH E1-3 – Dossier CRPD (préciser C1 ou C2)
72 rue REGNAULT
75 243 PARIS CEDEX 13**